

Bachoca

N°010 - Journal d'information municipale - GRATUIT - Mai 2023

Disponible également sur le site internet : www.murles.fr



**A LA UNE : Le budget 2023
Inauguration de la Stèle**

FOCUS : Bilan mi-mandat

EDITO



Murloises, Murlois,

Cette bachoca de mai est riche en informations et amorce la saison estivale et son lot de plaisirs. Ce numéro vous expose succinctement le budget 2023 présenté et voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal et met en exergue une gestion saine et équilibrée sans augmenter le taux d'imposition communal qui reste l'un des plus bas de la communauté de communes. Les subventions attribuées aux associations sont

identiques à l'année précédente.

2023 est l'année du mi-mandat et nous avons voulu dresser un bilan des actions entreprises depuis trois ans à partir de notre programme de campagne. Nos promesses se transforment en projets qui se réalisent petit à petit. Le dernier s'est concrétisé samedi 6 mai sur « le plan de l'Aire » par l'inauguration de notre monument de la paix en mémoire des victimes de toutes les guerres, d'attentats et d'actes de barbarie en présence d'une Ministre et de nombreuses autorités. Enfants, élus, école de musique, barons de caravètes, pompiers et vous-mêmes venus nombreux ont fait de cette cérémonie un moment de fraternité autour des thèmes de la paix et du devoir de mémoire.

Le projet de rénovation et d'agrandissement de la mairie suit son cours et le choix de l'architecte sera validé ces prochains jours suite à l'appel d'offre formulé selon la procédure des marchés publics.

A quelques semaines de l'été, plusieurs rendez-vous vont nous rassembler :

- Les mercredis soir à partir de 17h00 sur la terrasse de la pause murloise
- L'inauguration le 17 juin à midi du nouvel espace sports-loisirs au sud du village.
- Bien sûr, comme chaque année, la traditionnelle fête du village les 30 juin et 1^{er} juillet.
- Mais aussi pour les sportifs et leurs amis, le trail des étoiles filantes et ses activités annexes le 11 août

Enfin, la fête entre amis, l'entretien de nos jardins et d'une manière générale les activités estivales doivent se conjuguer avec le respect du voisinage par une gestion intelligente des nuisances sonores pour conserver notre « bien vivre ensemble ».

L'ensemble de vos élus est toujours à votre écoute et vous souhaite un très bel été.

Très respectueusement, le Maire Eric RIGUET



VIE DANS LA COMMUNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS ADMINISTRATIVES

ETAT CIVIL

AGENDA

GESTE ÉCOLO ET PORTRAIT



A LA UNE : Notre budget primitif 2023

- Objectifs :**
- 1 - Assurer un développement harmonieux du territoire
 - 2 - Créer et entretenir des équipements publics de qualité
 - 3 - Maintenir une situation financière saine



LE CONTEXTE GENERAL

La Préparation budgétaire 2023 s'inscrit dans le cadre d'une conjoncture particulière qui met en avant les difficultés d'approvisionnement de matériaux et d'équipement, découlant à la fois de la guerre en Ukraine et de la politique du zéro Covid longtemps pratiquée par la Chine.

Ce contexte affecte le budget des collectivités, lesquelles voient leurs charges augmenter très fortement : l'inflation, le coût de l'énergie, le dégel du point d'indice, la revalorisation du smic, ou encore l'augmentation du coût de la dette via le resserrement des taux d'intérêt.



La loi de finances 2023 tente d'atténuer ce phénomène par la mise en place de plusieurs dispositifs (filet de sécurité, amortisseur électricité, bouclier tarifaire) et par la stabilisation voire l'augmentation de la DGF pour 95% des communes. Par ailleurs, elle accompagne ces dernières dans la transition écologique par l'instauration d'un Fond Vert et un ciblage des projets à caractère environnemental éligibles à la DETR et à la DSIL.

Le projet de budget 2023 tente donc de prendre en compte tous ces éléments ainsi que le contexte, les objectifs et les projets particuliers de la commune.

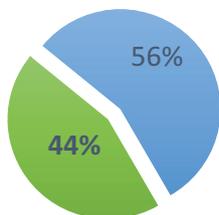
Résultat du budget 2022 :

A la clôture de l'année 2022, une épargne de 54 000 € a été réalisée et sera reportée sur le budget primitif 2023. Cette somme non dépensée intégrera la section des recettes d'investissements.

PRESENTATION DU PROJET DE BP2023



LE BUDGET PRIMITIF 2023 S'EQUILIBRE A HAUTEUR DE 871 K€ (contre 763 k€ en 2022)



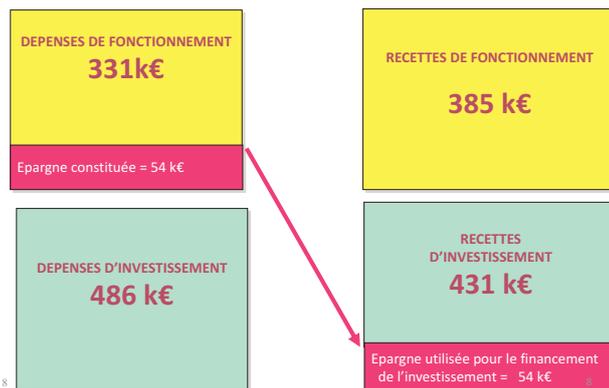
SECTION D'INVESTISSEMENT 486 k€ (contre 390 k€ en 2022 soit 53)

SECTION DE FONCTIONNEMENT 385 k€ (contre 379 k€ en 2022 soit 47%)

EQUILIBRES BUDGETAIRES 2023

L'articulation entre les deux sections est la suivante

Total BP 2023= 871k€



Pas d'augmentation des taux communaux en 2023 :

Malgré une augmentation galopante des coûts des matériaux, de l'énergie et d'une manière générale de l'augmentation de l'inflation, le conseil municipal, comme cela a été fait depuis plusieurs années, n'a pas voulu procéder à l'augmentation des taux d'imposition communaux.

Ainsi, sur le classement des taux d'imposition des 36 communes, Murles se place en 8ème position des communes payant le moins d'impôts malgré des investissements conséquents.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
LIBELLES		BP2022	CA2022	BP2023
CHAPITRE 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 800,00	1 822,36	1 500,00
CHAPITRE 70	PRODUITS DE SERVICES	300,00	1 191,00	2 920,00
CHAPITRE 731	FISCALITE LOCALE	96 000,00	100 825,00	108 000,00
CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	129 000,00	145 334,72	131 230,00
CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	52 800,00	53 876,75	56 668,00
CHAPITRE 75	AUTRES PRDT DE GESTION COURANTE	33 650,00	33 507,61	15 160,00
	RECETTES DE GESTION COURANTE	313 550,00	336 557,44	315 478,00
CHAPITRE 76	PRODUITS FINANCIERS	-	0,22	-
CHAPITRE 77	PRODUITS EXCEPTIONNEL	7 600,00	37 985,42	-
CHAPITRE 78	REPRISES DOTATIONS	-	131,63	10 400,00
	RECETTE REELLES DE FONCT	321 150,00	374 674,71	325 878,00
CHAPITRE 042	OPERATIONS ENTRE SECTION	20 000,00	15 957,80	15 000,00
CHAPITRE 043	OPERATION DANS LA SECTION			
	SOUS TOTAL RECETTES ORDRES	20 000,00	15 957,80	15 000,00
R002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	38 749,47	38 749,47	44 498,24
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	379 899,47	429 381,98	385 376,24

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Remboursement d'assurance du personnel (accident ST) pour 1 800€
 - Concession cimetière pour 2400€
 - Location de terrain LANGUEDOC GRANULAT : 2 000€ à partir de 2023 pour 6 ans
 - Participation financière dans le cadre d'une convention de partenariat liée à des installations de production d'énergie basées sur des ressources renouvelables. Montant annuel de 6 000€
 - Un seul appartement en location (432€/mois)
 - **CHAPITRE 77 : RECETTES EXCEPTIONNELLES**
- PAS DE PREVISION – Les remboursements d'assurance / les dons sont transférés au compte 75 (Reforme m57)
- **NOUVELLE ARTICULATION DU BUDGET POUR LES TAXES : DEUX CHAPITRES**
 - CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES pour les impôts indirects (Taxes sur les pylônes électriques, sur la consommation d'électricité...)
 - CHAPITRE 731 : FISCALITE LOCALE pour les impôts directs (Impôts fonciers et TH sur les résidences secondaires)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Augmentation prévisible des frais d'instruction des documents d'urbanisme (projet Nexity)
- Augmentation des salaires et indemnités si nouvelle revalorisation du point d'indice de la fonction publique
- Prise en compte admissions en non valeur de 10 400€ suite à la demande du Trésor Public (Locataire mairie/ Opération neutre)
- Augmentation de la participation pour l'école de Vailhauquès
 - Fonctionnement 51 130€ contre 45 107€ en 2022
 - Investissement 1 961€ contre 1215€ en 2022
- Inscription intérêts de la dette si emprunt de 100k€
- Subventions connues à ce jour :
 ECOLE DE MUSIQUE COMBAILLAUX-MURLES-VAILHAUQUES : 200 €
 SENIORS : 500 €
 EXPRESSIONS MURLOISES : 250 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2023 :

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère ponctuel.

INVESTISSEMENT 2023



OBJECTIF 2 : ASSURER UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Aménagement de la voie Marianne : 62 k€
Financement de 40k€ - FAIC CD34
- Travaux mairie = 550 k€ HT
Financement - Emprunt 100 k€

PLAN DE FINANCEMENT AVEC TAUX SOUHAITES			
ETAT	FOND VERT	35%	192 500
DEPARTEMENT	FAIC	7%	40 000
CCGSL	FOND DE CONCOURS	5%	30 000
AUTRES FINANCEURS	A VOIR	6%	32 500
COMMUNE (emprunt 100 k€ + autofinancement)	fond propre	46%	255 000
TOTAL €		100%	550 000

PLAN DE FINANCEMENT A AFFINER

La commune devra

1- Emprunter 100k€ sur le Long Terme

2- Emprunter sur le Court terme pour payer les travaux.

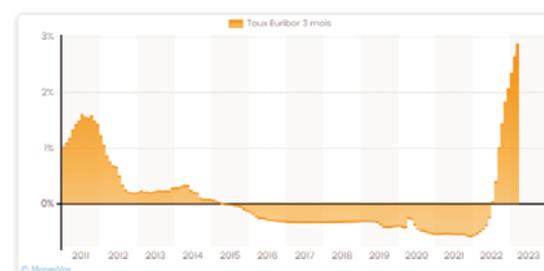
Il faut avancer les subventions et le FCTVA (qui sera perçu 2 ans plus tard)

18

LA DETTE

Au regard du contexte inflationniste actuel et de l'évolution des taux d'intérêts, il semblerait opportun de solliciter les banques pour connaître les conditions financières d'un prêt de 100k€ pour le financement de la Mairie. A la hausse des taux d'intérêts s'ajoute, depuis le printemps, à chaque fin de trimestre, le taux d'usure, qui limite les augmentations des taux bancaires pour protéger les emprunteurs et qui freine la distribution de taux fixes. Le contexte semble moins favorable mais les taux sont encore abordables.

Graphique de l'évolution du taux moyen mensuel pour l'année en cours et les 12 années précédentes :



19

19

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS

Ont été votés les points suivants :

- 01 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
- 02 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION
- 03 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023
- 04 - VOTE DU TAUX D'IMPOSITION
- 05 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF
- 06 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
- 07 - DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE
- 09 - DEMANDE AU SUBVENTION AU FEDER
- 10 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR RÉNOVATION MAIRIE AU TITRE DE LA DETR ET DU FOND VERT
- 11 - DEMANDE DE SUBVENTION REGION
- 12 - DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
- 13 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA CCGPSL
- 14 - COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES DE LA CCGPSL : ADOPTION DU RAPPORT
- 15 - CONVENTION DE STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS
- 16 - SUPPRESSION DU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT CCGPSL
- 17 - ETAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
- 18 - FORMATION DES ÉLUS
- 19 - CONVENTION MISE À DISPOSITION D'OUTILS DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION
- 20 - TAUX HORAIRE POUR LE CALCUL DES TRAVAUX EN RÉGIE

INFRASTRUCTURE

IMPÔTS FONCIER

Pas d'augmentation du taux d'imposition pour 2023 au niveau des impôts fonciers. Il faut noter que la valeur locative des biens immobiliers est calculée en tenant compte de l'inflation, comme c'est la base de calcul de l'imposition, même si les taux n'augmentent pas, les montants peuvent évoluer du fait de l'augmentation de la base de calcul.



1- REVALORISATION DES BASES FISCALES DE 7,1%

Les bases fiscales qui servent au calcul des impôts locaux, vont être revalorisées à hauteur de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), portant l'inflation sur un an glissant à + 7,1 % (publication INSEE du 15/12/2022)



2- VOTE DU TAUX DE LA THRS

Il s'agit de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS) et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Elle était gelée depuis la réforme du foncier bâti à hauteur de 10,51 % La commune doit désormais voter un taux de TH

3- Pas d'augmentation des taux communaux en 2023

	ANNEE 2021	ANNEE 2022	ANNEE 2023
Taxe d'habitation	NEANT	NEANT	10,51%
Taxe sur le foncier bâti	32,21%	32,21%	32,21%
Taxe sur le foncier non bâti	48,17%	48,17%	48,17%

PRODUIT FISCAL THEORIQUE : 111k€ (Contre 101k€ en 2022)- Le montant inscrit au BP sera de 108 k€ (par prudence)

La taxe d'habitation 2023 correspond aux résidences secondaires et ne concerne pas les résidences principales.

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune souhaite mettre en place un groupe de travail pour l'aménagement du cimetière et de ses futurs équipements.

Celles et ceux intéressés pour participer à ce projet peuvent se faire connaître à : urbanisme@murles.fr ou à la mairie.

ASSOCIATIONS - CULTURE

SOIRÉE CUBAINE

La soirée cubaine organisée le 17 mars à l'espace Coquin a connu un très beau succès. Les deux associations Expressions Murloises et Montpellier Cuba Solidarité souhaitaient célébrer les retrouvailles à Murles avec la cinéaste de la TV Serrana, Kenia Rodriguez, qui avait filmé les vendanges au domaine de Caravètes en 2015.

Au programme de cette soirée : projection de documentaires parmi lesquels Raices dont Pascal Teillard est l'un des deux protagonistes et qui a fait connaître notre village à Cuba, initiation Salsa, apéritif dînatoire aux saveurs cubaines, soirée dansante animée par le groupe Mamita Bombon. Dans un espace Coquin décoré aux couleurs de la grande île des Caraïbes, les nombreux participants ont visiblement apprécié cette ambiance cubaine d'un soir.



Opélec

JÉRÔME OLLIVIER

Electricité générale

Dépannage et entretien
Courant fort et courant faible
Domestique et tertiaire
Neuf et rénovation

6 chemin des palombes
34980 Murles

ste.opelec@gmail.com

07 71 64 14 27

THÉÂTRE ROMÉO HAIT JULIETTE

Le 28 Janvier - Roméo Hait Juliette par la Compagnie « Tiens on sonne ». Comédie satirique tirée de la tragédie de Shakespeare



CONCERT POP ET ROCK

Le 10 Février - Echo 2 voix - Duo de chansons françaises



THÉÂTRE DE GUIGNOL

Le 21 Février



THÉÂTRE L'ÉDUCATION DE RITA

le 25 Février 2023

Couturières de Murles -
L'éducation de Rita de Willy Russel



APM CABARET

19 Mars 2023 Edouard Laurès et Jean Mach



THÉÂTRE PLAGIAT

Le 25 Mars 2023

Couturières de Murles
Plagiat de Jean Pierre
Martinez



APM CABARET

16 Avril 2023 -

Georges Nounou Trio



MURL'ADOS

Les 13 et 14 Mai

4 ème édition de Murl'Ados



CONCERT

LE BON MAÎTRE NOUS PARDONNE
14 JUIN - LA PAUSE MURLOISE - 19H

INAUGURATION DE L'ESPACE DE LOISIRS ET SPORTIF
MAIRIE DE MURLES - APÉRITIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
SUIVI D'UN REPAS PARTAGÉ PAR LES MURLOIS
17 JUIN - AU SUD DU VILLAGE

FÊTE DE MURLES

L'AMICALE MURLOISE -

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT
30 JUIN ET 1ER JUILLET - VILLAGE DE MURLES -2 JOURS

CONCERT

12 JUILLET - LA PAUSE MURLOISE - 19H

CONCERT

2 AOUT - LA PAUSE MURLOISE - 19H

TRAIL DES ÉTOILES FILANTES

ASSOCIATION MURLES AVENTURES -

11 AOUT 2023 - ESPLANADE DE MURLES

FORUM DES ASSOCIATIONS

MAIRIE DE MURLES - GOUTER OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
2 SEPTEMBRE - SALLE COQUIN - 15H30 / 17H



CESML

Votre service public
électrique de proximité



AGENCE DE GRABELS
04 67 66 67 66

SERVICE D'ASTREINTE
7j/7-24h/24

clientèle@cesml.fr

www.cesml.com

SURETÉ ET TRANQUILLITÉ

CAMBRIOLAGES

Avec les beaux jours les cambriolages reprennent.

En lien avec la gendarmerie de St Gély du Fesc et dans le cadre de l'opération « voisins vigilants », une attention particulière doit être portée lors de vos absences :

- Veiller à bien fermer toutes vos portes, fenêtres et fenêtres de toit,
- Si un système d'alarme équipe le domicile, l'activer même en cas d'absence de courte durée,
- Prévenir ses voisins de son absence si elle est de plusieurs jours,
- Contacter la gendarmerie (17) si vous observez des comportements inhabituels ou douteux de personnes inconnues.

JEUNESSE ET SPORTS

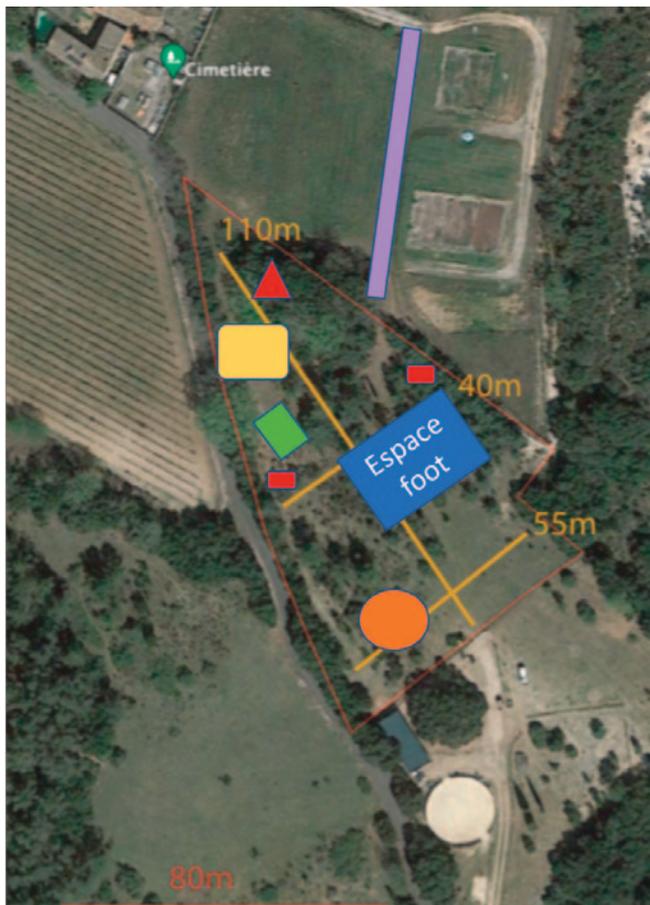


INAUGURATION DE NOUVEL ESPACE SPORTS ET LOISIRS LE SAMEDI 17 JUIN

Nous vous attendons nombreux, jeunes et moins jeunes, pour fêter l'ouverture au public du nouvel espace de sports et loisirs le samedi 17 juin ! A midi, la Mairie vous offrira un apéro musical et nous pourrons poursuivre ce moment convivial avec un pique-nique tiré du sac !

Cet espace sportif et de loisirs a entièrement été créé sur un terrain communal au sud du village de 6 400 m². Les premiers aménagements constituent un investissement de près de 30 000 euros subventionné de moitié par la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup.

L'accès se fait par le parking du nouveau cimetière, au fond par un chemin qui longe la station d'épuration.



FAGES

ELAGAGE

ELAGAGE
ABATTAGE D'ARBRES
DEBROUSSAILLEMENT
PARCS ET JARDINS

Mas de l'Elagueur - 34980 MURLES

Tél. / Fax : 04 67 84 42 49

Portable : 06 03 83 83 22



Cet espace sera complété au fil du temps par des tables de pique-nique et d'autres jeux pour des enfants plus jeunes, grâce à un nouveau budget voté en 2023 de 20 000 euros.

La municipalité réfléchit également, sur les prochaines années, à compléter l'aménagement de l'espace côté tennis et toutes les idées sont les bienvenues !

VIE DANS LA COMMUNE

« Ce mardi 16 mai, la commune de Murles a accueilli une formation sur la gestion des cimetières communaux et du cadre réglementaire.

Organisé par le centre de formation des maires et des élus locaux (CFMEL) du conseil départemental de l'Hérault, 50 stagiaires venus de l'EST HERAULT ont assisté à cette séance selon un calendrier qui accompagne les élus dans le cadre de leur mandat électif.

Ce rendez-vous a également été l'occasion de faire découvrir le village et ses infrastructures.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

CINQ SÉJOURS POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES !

Du 11 juillet au 24 août, le service Jeunesse de la Communauté de communes propose cinq séjours pour tous les goûts et toutes les envies !

Séjour 1 - Virée en vélo à la mer pour les petits
La Grande Motte : Grand Bleu, mini-golf, seaquarium...
Age : de 7 à 10 ans

Dates : du mardi 11 au jeudi 13 juillet 2023 (3 jours)
Tarifs : de 40 € à 148 € selon le quotient familial

Séjour 2 - Virée en vélo à la mer pour les ados
La Grande Motte : Grand Bleu, vélo, croisière catamaran...
Age : de 11 à 14 ans

Dates : du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023 (5 jours)
Tarifs : de 70 € à 261 € selon le quotient familial

Séjour 3 - Virée au grand air

La Dourbie

Age : de 7 à 13 ans

Dates : du mardi 25 au jeudi 27 juillet 2023 (3 jours)

Tarifs : de 40 € à 148 € selon le quotient familial

Séjour 4 - Sports aquatiques en montagne

Lac de Serre-Ponçon – Hautes-Alpes

Age : de 11 à 17 ans

Dates : du lundi 31 juillet au vendredi 4 août 2023 (5 jours)

Tarifs : de 101 € à 377 € selon le quotient familial

Séjour 5 - Cap sur le littoral entre ados

Littoral narbonnais

Age : de 13 à 17 ans

Dates : du lundi 21 au jeudi 25 août 2023 (4 jours)

Tarifs : de 95 € à 356 € selon le quotient familial

- Infos pratiques

Inscriptions à partir du mercredi 10 mai 2023 sur le portail Famille du Grand Pic Saint-Loup.

Vous n'avez pas encore de compte ? Inscrivez-vous !

Trajets en minibus A/R depuis à l'hôtel de Communauté, Saint-Mathieu-de-Trévières

sauf séjours 1 et 2 : rendez-vous à La Grande Motte

- Renseignements

Service Jeunesse

04 67 55 17 04 - capsurlaventure@ccgpsi.fr

Facebook : GenerationCap

Instagram : cap_sur_laventure_ccgpsi

<https://grandpicsaintloup.fr/content/uploads/2023/04/2023-Flyer-Cap-sur-lete.pdf>

INFOS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement citoyen en mairie est obligatoire. Il permet notamment l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans, d'être convoqué pour la JDC, etc. De plus, vous aurez besoin du justificatif de ce recensement pour de nombreuses démarches jusqu'à vos 25 ans. Le document vous sera demandé pour l'inscription : à un BEP ; au BAC ; à la JDC ; au permis de conduire ; aux concours administratifs français, etc.



ETAT CIVIL

DÉCÈS

Viviane CALAS

le 27 avril 2023

Cérémonie le 2 juin à l'église de Murles à 10h30



GESTE ÉCOLO

L'EAU

Cette année sera encore une année avec un déficit pluviométrique pour notre commune. Notre corps est constitué de 70% d'eau, c'est un élément clé pour notre survie. Pourtant cela ne semble pas être clair pour tout le monde... Entre excès de consommation et mauvaise gestion des ressources, l'eau représente un enjeu important pour nos sociétés et nous en sommes les acteurs. Selon ces données, la répartition de notre consommation d'eau 7% à notre **alimentation**, 1% en **boisson**, 6% en **repas**

Alors comment économiser l'eau potable au quotidien ? Quelles sont nos plus grosses dépenses d'eau ?

Nous consommons en moyenne 151 litres d'eau par jour. 53% de cette consommation est liée aux tâches ménagères et est répartie de la sorte :

Bains et douches 39L - Chasse d'eau 20L - Lave-linge 12L - Lave-vaisselle 10L

Comment économiser de l'eau à la maison ?

Ne laissez pas couler l'eau lors de l'utilisation des robinets, Prendre une douche plutôt qu'un bain, Appuyez moins longtemps sur le bouton de la chasse d'eau, Réutilisez l'eau de cuisson, Une fois refroidie, vous pouvez l'utiliser pour arroser vos plantes qui bénéficieront des éléments issus des aliments chauffés, présents dans l'eau.

Comment dépenser moins d'eau au jardin ?

Le binage, Arrosez le matin ou en soirée. Autre astuce : Installer un bassin de jardin préformé pour récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage de vos plantes ! Privilégiez la permaculture.

A l'extérieur, il est facile de bricoler ou d'installer des solutions économes en eau.

Récupérateur d'eau de pluie

Paillage (paillis), Système d'arrosage goutte à goutte. En gérant mieux la distribution de l'eau, et en mettant en place des stratégies pour conserver cette humidité, votre arrosage peut être facilement divisé !

Gérer sa consommation d'eau : ce n'est pas un luxe !

Sur Terre, 1.4 milliards de personnes vivent en situation de pénurie d'eau. Ironique si l'on considère que 72% du globe est couvert d'eau, non ?

Pourtant, seulement 2.8% de ce volume est de l'eau douce et l'Homme ne peut en utiliser que 1%. Vu comme cela, nos ressources sont minimales.

D'autre part, 9 pays détiennent 60% des ressources d'eau douce du monde... Et la France n'en fait pas partie...

A nous d'agir pour que l'eau ne soit pas gaspillée ni utilisée en vain...

LE PORTRAIT

Michel BAKALOWICZ

Quelle était mon activité professionnelle avant que je sois retraité et que je me retrouve derrière le comptoir de la Pause ?

Titulaire d'un doctorat d'hydrogéologie et géochimie des eaux, j'ai été recruté par le CNRS comme chercheur, spécialisé dans l'étude des eaux souterraines dans les roches calcaires, le karst, afin d'en améliorer la compréhension des écoulements souterrains et de développer des méthodes d'études et d'exploitation adaptées.

J'ai ensuite été détaché pendant 10 ans au BRGM (Service géologique national) à Montpellier pour y apporter mes compétences.

Pour finir ma carrière, j'ai été détaché en tant qu'expert auprès de la mission culturelle de l'Ambassade de France au Liban, pour diriger le Centre Régional de l'Eau et de l'Environnement de l'Université St-Joseph de Beyrouth.

Ma longue expérience associative m'a ensuite aidé à passer sans peine de l'eau souterraine aux boissons alcoolisées (ou pas) servies au comptoir de la Pause murloise.

Mais cela ne m'empêche pas d'avoir encore quelques activités scientifiques.



Lundi et Vendredi de 8h00 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00
Jeudi : Télétravail de la secrétaire

Tel : 04 67 84 40 40
mairiedemurles@murles.fr
Mairie de Murles - Facebook

- www.murles.fr -

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou un élu, contactez le secrétariat, un rendez-vous vous sera donné dans les 48h.